



CHAMPIONNAT PROVINCIAL MAÎTRE

NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC

2021

Version du 16 avril 2021

Trousse d'informations -

Informations générales

Dates de compétition	24 mai 2021
Date limite d'inscription	14 mai 2021, 16h00
Hôtes	Natation Artistique Québec
Ressource NAQ	Josée Daudelin, jdaudelin@natationartistiquequebec.ca
Programme visé	Programme des maîtres
Épreuves offertes	Routine d'habiletés au sol (solo)* ; Solo technique et libre ; Duo technique et libre, duo mixte technique et libre ; Trio technique et libre ; Équipe technique et libre, combo.
Arbitres de l'événement	Kim Labelle et Elsa Ramsay
Règlements	La réglementation de Natation Artistique Québec sera appliquée lors de cet événement.

Inscriptions, frais et paiements

Date limite d'inscription	Vendredi le 14 mai 2021, 16h00
Informations pour l'inscription	Toutes les inscriptions doivent être transmises à l'aide du programme d'inscription en ligne de Natation Artistique Canada .

Frais d'inscription par club	58,00\$												
Frais d'inscription par athlète	30,00\$ (i.e. frais de surcharge)												
Frais par épreuve	<table> <tr> <td>Habilités</td> <td>40,00\$</td> </tr> <tr> <td>Solo</td> <td>35,00\$</td> </tr> <tr> <td>Duo/duo mixte</td> <td>50,00\$</td> </tr> <tr> <td>Trio</td> <td>65,00\$</td> </tr> <tr> <td>Équipe</td> <td>115,00\$</td> </tr> <tr> <td>Combo</td> <td>144,00\$</td> </tr> </table>	Habilités	40,00\$	Solo	35,00\$	Duo/duo mixte	50,00\$	Trio	65,00\$	Équipe	115,00\$	Combo	144,00\$
Habilités	40,00\$												
Solo	35,00\$												
Duo/duo mixte	50,00\$												
Trio	65,00\$												
Équipe	115,00\$												
Combo	144,00\$												
Inscriptions tardives	<p><u>La politique tarifaire 2020-2021</u> sera appliquée pour cet événement.</p> <p>Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à jdaudelin@natationartistiquequebec.ca, et seront assujetties à des pénalités de retard.</p>												
Remboursement	Les frais d'inscription (de surcharge) des athlètes aux compétitions sont non remboursables et non transférables, à l'exception des cas des athlètes pouvant être justifiés par un billet médical. Dans ce cas, les frais des épreuves sont remboursables.												
Officiels	Chaque club participant devra fournir le nom de deux officiels pour assurer le bon déroulement de l'événement. La date limite pour soumettre les noms sont le 14 mai 2021, 16h00 par courriel : jdaudelin@natationartistiquequebec.ca .												

Vidéos – Spécificités et dates limites

Date limite pour soumettre les vidéos	Les vidéos de toutes les épreuves devront être complètement téléchargées avant 19 mai 2021, 16h00 . Les vidéos devront être téléversées en utilisant le lien envoyé au club. Veuillez-vous assurer de prévoir assez de temps pour téléverser vos fichiers car le processus peut être long pour plusieurs vidéos.
Format et résolution des vidéos	Les vidéos devront obligatoirement respecter les critères du fichier « <u>Format Vidéo</u> ». Assurez-vous d'avoir en main la version la plus récente.
Nom des fichiers vidéo	Les vidéos devront être nommées de la même façon que les fichiers de musique. Vous trouverez l'information à <u>l'annexe 7 du Manuel des règlements de NAQ</u> .

Mode de jugement et récompenses

Mode de jugement

Routines libres

Exécution : Intervalle de notes et commentaires

Impression artistique : commentaires

Difficulté : commentaires

Routines techniques

Exécution : Intervalle de notes et commentaires

Impression : commentaires

Éléments : Intervalle de notes et commentaires

Routines d'habiletés au sol

Exécution : note

Impression artistique : note

Récompenses

Voir règlement NAQ-7 : Récompenses

Des récompenses seront données seulement pour les épreuves jugées, c'est-à-dire pour les épreuves de routines d'habiletés au sol.

Routine d'habiletés au sol

La routine d'habiletés au sol est ouverte à tous.

Nous vous demandons de privilégier la participation à l'épreuve de routines d'habiletés au sol en duo, trio ou équipe. Une note totale sera attribuée pour le duo / trio / groupe.

Les athlètes performant en dyade ou en groupe doivent respecter les mesures de distanciation sociale ainsi que les mesures sanitaires en vigueur (port du masque).

Le frais d'inscription sera facturé pour chaque vidéo soumise.

La routine d'habiletés au sol sera jugée en différé et diffusée au public à une date ultérieure, suivant le Championnat.

Le programme des maîtres peut utiliser la routine d'habiletés au sol adaptée ou générale, au choix.

Tenue vestimentaire

Pour les habiletés au sol : Voir règlement NAQ 4.11

Rappel des modifications aux règlements pour la saison 2020-2021

Prendre connaissance du mémo 2 révisé pour connaître les adaptations aux règlements.

► RAPPEL pour le programme des maîtres :

Les pénalités pour les éléments imposés des routines maîtres seront gérées comme suit :

- Pas de déduction si les éléments suivants sont manquants :
 - Duo :
 - élément 7 – Action jointe.
 - Équipe :
 - élément 7 – Action jointe ;
 - élément 9 – Formation du cercle et de la ligne.